



ORGANISATION AFRICAINE
DE LA PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE



UNION ÉCONOMIQUE ET
MONÉTAIRE OUES-AFRICAINE



INSTITUT NATIONAL DE LA
PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE



Ministère du Commerce,
de l'Industrie
et de promotion des PME

MINISTÈRE DU COMMERCE,
DE L'INDUSTRIE ET DE
PROMOTION DES PME



ORGANISATION MONDIALE
DE LA PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE

ATELIER SOUS RÉGIONAL

**OMPI/PI/JU/ABJ/23/INF/1 PROV.
ORIGINAL : FRANCAIS
DATE : 2 OCTOBRE 2023**

Atelier sous-régional OMPI-OAPI-UEMOA-INPI-MCIPPME sur la gestion des litiges en matière de propriété intellectuelle à l'intention des magistrats des pays de l'espace OAPI et d'autres pays africains francophones

organisé par
l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

en coopération avec

l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI)

l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)

l'Institut national de propriété industrielle (INPI) de France

et

le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire, Ministère du commerce, de l'industrie et
des petites et moyennes entreprises (MCIPPME)

10 et 11 octobre 2023, Abidjan, Côte d'Ivoire

PROGRAMME PROVISOIRE

établi par le Bureau international de l'OMPI

Le 10 octobre 2023

9 h 00 – 9 h 30 **Allocutions de bienvenue**

9 h 30 – 10 h 30 **Thème 1 Le cadre juridique relatif aux moyens de faire respecter les droits de propriété intellectuelle**

9 h 30 – 10 h 00 • L'Accord sur les ADPIC et les traités de l'OMPI pertinents

Conférencier : M. Xavier Vermandele, conseiller juridique principal, Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle, OMPI

10 h 00 – 10 h 30 • L'Accord de Bangui révisé

Conférencier : Représentant de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle [TBD]

10 h 30 – 12 h 30 **Thème 2 Marques**

10 h 30 – 10 h 50 • La nullité de la marque
- Mauvaise foi
- Fraude
- Usage antérieur

Conférencier : M. Brou Bertin Kouassi, Conseiller à la Cour de cassation du Côte d'Ivoire, Abidjan

10 h 50 – 11 h 20 • Le risque de confusion
- Identité et similarité de signes et services
- Besoin de preuve
- Appréciation du risque de confusion
- Marque complexe

Conférencier : M. Max Lambert Ndéma Elongué, Magistrat, directeur adjoint chargé du contentieux administratif, des litiges financiers et comptables, Ministère de la justice, Yaoundé

11 h 20 – 11 h 50 • Contrefaçon
- Imitation frauduleuse
- Contrefaçon par usage
- Provisio
- Manque à gagner
- Préjudice commercial, profit réalisé, préjudice ressenti
- Devoir de prudence

Conférencière : Maître Hasna Louze, Avocate au Barreau de Paris

11 h 50 – 12 h 30 • Table ronde

Modératrice Mme Eun-Joo Min, directrice, Institut judiciaire de l'OMPI

Participants : Tous les juges participant à l'atelier

12 h 30 – 14 h 00 Pause déjeuner

14 h 00 – 15 h 30 **Thème 3 Dessins et modèles industriels**

- Dessins et modèles remplissant les conditions requises
 - Notion de nouveauté
- Appréciation de l'atteinte
- Preuve pesant sur le demandeur

Conférencier : Représentant de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle [TBD]

15 h 30 – 15 h 50 Pause-café

15 h 50 – 17 h 30 **Thème 4 Droit d'auteur et droits voisins**

- 15 h 50 – 16 h 20
- Condition de protection
 - Contenu du concept
 - Preuve de l'originalité
 - Titularité des droits
 - La détermination de l'auteur de l'œuvre
 - Œuvres plurales

Conférencier : M. Ibrahima Sarr, Président, Tribunal d'Instance de Gossas

- 16 h 20 – 16 h 50
- Reproduction non autorisée de l'œuvre
 - Exploitation à des fins commerciales
 - Exception de copie privée
 - Piratage

Conférencière : Maître Hasna Louze

16 h 50 – 17 h 30 • Table ronde

Modératrice : Mme Eun-Joo Min

Participants : Tous les juges participant à l'atelier

Le 11 octobre 2023

- 9 h 00 – 9 h 45 **Thème 5 Rôle de l'appareil judiciaire dans la promotion d'écosystèmes équilibrés et efficaces en matière de propriété intellectuelle, d'innovation et de création**
- 9 h 00 – 9 h 20 • L'action de l'OMPI avec les autorités judiciaires et les outils mis à disposition par l'Institut judiciaire de l'OMPI
- Conférencière : Mme Eun-Joo Min
- 9 h 20 – 9 h 45 • Promouvoir le respect de la PI – Pour une approche équilibrée de l'application des DPI
- Conférencier : M. Xavier Vermandele
- 9 h 45 – 10 h 45 **Thème 6 Brevets**
- Conférencier : M. André Roland, Juge de formation technique, Tribunal fédéral des brevets, St. Gall
- 10 h 45 – 11 h 05 Pause café
- 11 h 05 – 12 h 00 **Thème 7 Mesures probatoires des atteintes aux DPI et saisie-description**
- 11 h 05 – 11 h 30 • Expérience à l'international
- Conférencier : M. Xavier Vermandele
- 11 h 30 – 12 h 00 • Expérience dans l'espace OAPI
- Conférencier : M. Max Lambert Ndéma Elongué
- **Session de questions et réponses**
- Modérateur : Représentant du pays hôte [TBD]
- 12 h 30 – 14 h 00 Pause déjeuner
- 14 h 00 – 15 h 00 **Thème 8 Mesures correctives civiles : Injonctions et dommages-intérêts**
- 14 h 00 – 14 h 30 • La pratique dans l'espace OAPI
- Conférencier : M. Ibrahima Sarr

- 14 h 30 – 15 h 00
- La pratique à l'international
- Conférenciers : M. André Roland
M. Xavier Vermandele
- 15 h 00 – 15 h 30
- Thème 9 Mise à l'écart des circuits commerciaux des biens portant atteintes aux DPI**
- Conférencier : M. Xavier Vermandele
- 15 h 30 – 15 h 50
- Pause-café
- 15 h 50 – 16 h 20
- Thème 10 Procédures et sanctions pénales**
- Conférencier : M. Brou Bertin Kouassi
- 16 h 20 – 16 h 50
- Thème 11 Mesures alternatives de règlement des différends**
- Conférencière : Mme Eun-Joo Min
- 16 h 50 – 17 h 20
- Thème 12 Session de questions et réponses**
- Modérateur : M. Yves Ngoubeyou, Conseiller, Division pour l'Afrique, Secteur du développement régional et national, OMPI
- 17 h 20
- Clôture**

[Fin du document]